



donnadieu & associés

16 passage Charles Dallery
75011 Paris - France
Tél. : +33(0)1.86.90.29.10
contacts@donnadieu-associes.fr
www.donnadieu-associes.fr

**FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE PROTECTION DE LA NATURE**

Association loi 1901

Siège social : 81-83 boulevard de Port-Royal 75013 Paris

SIRET : 784 263 303 00108

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**

A l'assemblée générale de l'association FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT.

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes « Rescrit fiscal », « Impact du contexte sanitaire », « Compte de résultat par origine et destination » en pages 7 et 17 de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les organisations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des organisations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

III - Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

IV - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

o il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

o il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

o il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

o il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

o il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 mai 2021

Pour DONNADIEU & ASSOCIES,
Ludovic DONNADIEU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Donnadiéu', written in a cursive style.

Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 1/1/20 au 31/12/2020			1/1/19 au 31/12/19
	Brut	Amort. & dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	30 038,40	28 263,27	1 775,13	158,65
Autres immobilisations incorporelles	187 862,69	187 862,69		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	51 134,63		51 134,63	51 134,63
Constructions				
Installations techniques, matériel et outill.	17 649,15	15 758,32	1 890,83	5 420,73
Autres immobilisations corporelles	278 379,65	250 166,12	28 213,53	14 386,73
Immobilisations corporelles en cours	39 600,00		39 600,00	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou dest. à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Particip. et créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 874,63		15 874,63	16 022,29
TOTAL (I)	620 539,15	482 050,40	138 488,75	87 123,03
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	21 683,24	6 626,06	15 057,18	12 523,80
Créances (3)				
Créances clients, usagers et comptes rattach.	8 125,08	486,90	7 638,18	7 809,28
Créances reçues par legs ou donations	100 647,86		100 647,86	
Autres	1 202 626,35		1 202 626,35	954 690,05
Valeurs mobilières de placement	20 800,97		20 800,97	20 602,72
Disponibilités	1 868 770,91		1 868 770,91	1 061 481,13
Charges constatées d'avance (3)	40 700,68		40 700,68	33 763,57
TOTAL (III)	3 263 355,09	7 112,96	3 256 242,13	2 090 870,55
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I) + (II) + (III) + (IV) + (V) + (VI)	3 883 894,24	489 163,36	3 394 730,88	2 177 993,58
(2) Dont à moins d'un an (brut)			11 485,00	néant
(3) Dont à plus d'un an			300 944,00	néant

BILAN PASSIF

PASSIF	Du 1/1/20 au 31/12/20	Du 1/1/19 au 31/12/19
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	5 694,51	5 694,51
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	824 858,31	427 519,07
Réserves pour projet de l'entité	51 180,45	51 180,45
Autres réserves		
Report à nouveau		-148 460,33
Excédent ou déficit de l'exercice	325 639,02	545 799,57
<i>Situation nette</i>	1 207 372,29	881 733,27
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	1 207 372,29	881 733,27
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	155 633,83	
TOTAL (II)	155 633,83	
Provisions		
Provisions pour risques	286 502,65	159 038,86
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	286 502,65	159 038,86
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	22 260,21	79 582,51
Emprunts et dettes financières diverses (3)		477,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	188 907,93	217 870,81
Dettes des legs ou donations	108 510,04	
Dettes fiscales et sociales	363 629,43	390 700,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	50 018,54	98 666,88
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 011 895,96	349 924,00
TOTAL (IV)	1 745 222,11	1 137 221,45
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I) + (II) + (III) + (IV) + (V)	3 394 730,88	2 177 993,58
(1) Dont à plus d'un an	165 089,00	22 261,00
(1) Dont à moins d'un an	1 580 134,00	1 114 960,45
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RESULTAT

	Du 1/1/20 au 31/12/20	Du 1/1/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	28 864,14	
Ventes de biens	750,00	3 266,08
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	13 625,07	631 222,30
Parrainages	345 237,00	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 355 059,37	1 934 734,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	464 097,62	
Mécénats	291 135,00	
Legs, donations et assurances-vie	100 868,85	
Contributions financières	73 108,00	
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	79 019,51	101 737,65
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	171 445,96	1 405 994,02
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 923 210,52	4 076 954,05
CHARGES D'EXPLOITATION (1)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises	-2 684,96	276,02
Variation de stocks d'approvisionnements	151,58	590,46
Autres achats et charges externes	796 932,06	1 007 796,75
Aides financières	193 875,79	
Impôts, taxes et versements assimilés	178 639,82	171 621,41
Salaires et traitements	1 475 114,54	1 457 099,81
Charges sociales	655 941,59	623 632,01
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	32 822,33	54 196,12
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	486,90	6 997,96
Dotations aux provisions	175 661,12	149 268,00
Report en fonds dédiés	155 633,83	
Autres charges	3 236,39	9 588,23
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 665 810,99	3 481 066,77
RESULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	257 399,53	595 887,28
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	711,04	762,82
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	10,87	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (IV)	721,91	762,82
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	680,16	1699,33
Différences négatives de change	63,15	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (V)	743,31	1699,33
RESULTAT FINANCIER (IV) - (V)	-21,40	-936,51

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion		
Sur opération en capital	68 660,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	68 660,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opération de gestion		49 151,20
Sur opération en capital	399,11	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	399,11	49 151,20
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	68 260,89	-49 151,20
Impôt sur les bénéfices		
TOTAL PRODUITS	3 992 592,43	4 077 716,87
TOTAL CHARGES	3 666 953,41	3 531 917,30
EXCEDENT OU DEFICIT	325 639,02	545 799,57
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		274 164,00
Bénévolat	1 699 276,00	1 812 000,00
TOTAL	1 699 276,00	2 086 164,00
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		1 825 653,00
Mise à disposition gratuite de biens		25 075,00
Prestations en nature		
Personnel bénévole	1 699 276,00	235 436,00
TOTAL	1 699 276,00	2 086 164,00
TOTAL	325 639,02	545 799,57

ANNEXE



DISPOSITIONS GENERALES

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité

L'association dite « France Nature Environnement », « Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature », fondée en 1968, groupe des fédérations d'associations citoyennes et des associations citoyennes régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association, ou par le droit local alsacien-mosellan, ayant pour but la protection de la nature et de l'environnement.

Elle a pour objet la protection de la nature et de l'environnement, dans la perspective humaniste d'une société supportable et désirable et donc notamment de :

- Conserver et de restaurer les espaces, ressources, milieux et habitats naturels, terrestres et marins, les espèces animales et végétales, la diversité et les équilibres fondamentaux de la biosphère, l'eau, l'air, le sol, le sous-sol, les sites et paysages, le cadre de vie,
- Participer à la sauvegarde du domaine public naturel, fluvial et maritime ainsi que des chemins ruraux,
- Lutter contre les pollutions et les nuisances,
- Promouvoir une utilisation de l'énergie sobre et efficace,
- Prévenir les dommages écologiques et les risques naturels, technologiques et sanitaires,
- Défendre un aménagement soutenable du territoire et un urbanisme économes, harmonieux et équilibrés,
- Promouvoir et veiller à une production et une consommation ainsi que des déplacements supportables et désirables pour l'humain et l'environnement,
- Promouvoir et veiller à la diffusion et au développement d'une information environnementale et sanitaire, vraie et loyale.

L'association a été reconnue d'utilité publique en 1976.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est le porte-parole d'un mouvement de 5837 associations, regroupées au sein de 46 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

France Nature Environnement est également membre, entre autres, du Bureau Européen de l'Environnement, qui rassemble 140 associations européennes, de Seas at Risk, dédiée à la protection des mers européennes et de l'Atlantique nord et de HEAL, Health and Environment Alliance, qui travaille sur les questions de santé-environnement au niveau européen.

Au niveau français, FNE est membre du Mouvement associatif, de France générosités, du Don en confiance, du CNEA, du Réseau Action climat France.

Les moyens mis en œuvre :

Pour accomplir toutes ces missions, la fédération s'appuie sur 180 bénévoles, issus des associations de terrain, qui s'investissent au quotidien au sein de France Nature Environnement. Ils déterminent les orientations politiques, décident des combats à mener en priorité, coordonnent l'action des associations. Ils travaillent main dans la main avec les 47 salariés de l'équipe nationale.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. L'exercice social couvre une période de 12 mois, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 3 394 730,88 euros et le compte de résultat dégage un excédent de 325 639,02 euros.

Rescrit fiscal

Le bureau de l'association en date du 10 mai 2021 a décidé de demander un rescrit à l'administration fiscale concernant les conventions de partenariat conclues avec des entreprises privées afin de s'assurer de l'absence de leur fiscalisation eu égard à leurs caractéristiques.

Impact du contexte sanitaire

Le contexte sanitaire lié à la Covid19 a eu des conséquences sur les modalités de mise en œuvre des actions de FNE. Ainsi, certains projets n'ont pu être mis en œuvre dans les conditions prévues initialement, ce qui a conduit à des incidences budgétaires, notamment concernant le non-engagement de certaines charges liées au déroulement d'évènements organisées en régions. Considérant que les objectifs initiaux des actions ont été atteints, la sous-consommation budgétaire n'a pas donné lieu à une provision pour risques de reversement au financeur de la quote-part budgétée non consommée. Ce risque non provisionné dans les comptes est évalué à 120.000 euros pour l'exercice 2020.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le Conseil d'Administration du 12 mars 2021 a décidé le transfert du siège social au 2 rue de la clôture à Paris (75019).

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes d'évaluation d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet, aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat comme si le règlement ANC n°2018-06 avait été appliqué dans les comptes dès l'ouverture de l'exercice précédent.

Aucun changement n'a trouvé à s'appliquer rétrospectivement.

Il n'y a pas d'impact à l'ouverture de l'exercice.

En ce qui concerne les éléments relatifs à l'exercice 2020, un certain nombre de changements sont intervenus dans la présentation suite à la réforme comptable :

- Les conventions de financement pluriannuelles sont désormais enregistrées à l'actif du bilan pour le montant global du financement obtenu, ce qui conduit à une augmentation des créances à l'actif. A noter que la convention pluriannuelle signée avec le Ministère de la Transition Ecologique n'est enregistrée que pour la fraction de l'année en cours, soit 1 275 000 euros, le montant ferme de la subvention étant négocié chaque année.
- En parallèle, le montant de financement correspondant aux actions réalisés sur les années suivantes est enregistré au passif du bilan en compte de produit constaté d'avance.
- Les legs reçus par FNE en qualité d'intermédiaire pour le compte des associations membres ou affiliées sont désormais enregistrés en produits pour la totalité des sommes léguées et le montant du reversement effectué à l'attention du légataire est comptabilisé en compte de charges dans la rubrique « aides financières ».
- Les sommes versées dans le cadre de conventions de collaboration associative figurent désormais en « aides financières » et non plus en « services extérieurs ».
- Les financements reçus d'organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial figurent en subventions d'exploitation et non plus en partenariats.
- Les financements avec entreprises privées classés auparavant en partenariats entrent désormais dans la catégorie des parrainages en comptes de produits d'exploitation.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissement des biens non décomposables

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

○ Agencements et aménagements des constructions	5 à 7 ans
○ Installations techniques	5 à 7 ans
○ Matériels et outillages industriels	5 à 7 ans
○ Matériel de bureau	5 à 7 ans
○ Matériel informatique	3 ans
○ Mobilier	5 à 7 ans
○ Concessions, logiciels et brevets	1 à 3 ans
○ Autres immobilisations incorporelles	4 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

Dépréciation des immobilisations incorporelles :

La nouvelle stratégie de communication mise en place en 2018 a conduit à revoir les durées d'utilisation des immobilisations incorporelles de France Nature Environnement.

En conséquence et après accord du Conseil d'Administration, il a été décidé d'enregistrer une dépréciation représentant 100%, soit 13 242 euros, de la valeur nette de ces immobilisations.

Stocks :

Les stocks font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 6 626,06 €

TABLEAUX DE VARIATION DES POSTES ACTIFS ET PASSIFS

IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	Val. Brute des immob. Début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	214 475		3 426
CORPORELLES	Terrains		51 135		
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. Générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		17 649		
		Inst. Générales, agencts & aménagts divers		111 628	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			23 689
		Matériel de bureau & mobilier informatique		160 981	
	Emballages récupérables & divers			39 600	
	Immobilisations corporelles en cours			39 600	
	Avances et acomptes				
TOTAL			341 393		63 289
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		16 022		
TOTAL			16 022		
TOTAL GENERAL			571 890		66 715

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Val. Brute des immob. Fin
			par virt poste	par cession	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			217 901
CORPORELLES	Terrains				51 135
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. Générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				17 649
		Inst. Générales, agencts & aménagts divers			111 628
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			166 752
		Matériel de bureau & mobilier informatique		17 918	
	Emballages récupérables & divers			39 600	
	Immobilisations corporelles en cours			39 600	
	Avances et acomptes				
TOTAL			-	17 918	386 764
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières			147	15 875
TOTAL			-	147	15 875
TOTAL GENERAL			-	18 065	620 540

AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements Début d'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements Fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
TOTAL					
Autres postes d'immobilisations incorporelles		183 055	19 829		202 884
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. Générales, agencés & aménagés construct.					
Installations techniques, matériel & outillage industriels		12 228	3 530		15 758
Inst. Générales, agencés & aménagés divers		109 463	2 164		111 627
Autres immos corporelles	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique	148 759	7 299	17 519	138 539
	Emballages récupérables & divers				
TOTAL		270 450	12 993	17 519	265 924
TOTAL GENERAL		453 505	32 822	17 519	468 808

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS	REPRISES
Frais d'établissement et de développement			
TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions	Sur sol propre		
	Sur sol d'autrui		
Inst. Générales, agencés & aménagés construct.			
Installations techniques, matériel & outillage industriels			
Inst. Générales, agencés & aménagés divers			
Autres immos corporelles	Matériel de transport		
	Matériel de bureau & mobilier informatique		
	Emballages récupérables & divers		
TOTAL			
Frais d'acquisition de titres de participation			
TOTAL GENERAL			
Total général non ventilé			

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Amortissements Début d'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					
			Néant		

STOCKS

RUBRIQUES	Stocks au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Stocks à la fin de l'exercice
Marchandises	18 495	21 180	18 495	21 180
Matières premières				
Autres approvisionnements	655	503	655	503
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	19 150	21 683	19 150	21 683

PROVISIONS POUR DEPRECIATION D'ACTIFS

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	31 261		18 020	13 241
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. Générales, agencés & aménagés construct.				
Installations techniques,	matériel & outillage industriels				
	Inst. Générales, agencés & aménagés divers				
Autres immos corporelles	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Titres mis en équivalence				
Immob. Financières	Titres de participations				
	Autres				
TOTAL		31 261		18 020	13 241
Stocks		6 626			6 626
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GENERAL		37 887		18 020	19 867

PROVISIONS

		Montant des provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant des provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	124 996	165 661	48 197	242 460
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Prov. pour amendes et pénalités				
	Prov. pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Prov. pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Autres prov. pour risques et charges	34 043	10 000		44 043
TOTAL		159 039	175 661	48 197	286 503
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	31 261		18 020	13 241
	Sur immobilisations				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
Sur stocks et en cours	6 626			6 626	
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	372	487	372	487	
TOTAL		38 259	487	18 392	20 354
TOTAL GENERAL		197 298	176 148	66 589	306 857
Dont dotations & reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		176 148	66 589	

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	15 875	11 485	4 390	
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients	8 125	8 125		
	Créances rep.titres prêtés				
	Personnel et comptes rattachés	34	34		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 657	9 657		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	0		
		Taxe sur la valeur ajoutée	0		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	9 131	9 131	
	Divers	924 315	623 371	300 944	
	Groupe et associés	0			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	360 136	360 136			
Charges constatées d'avance	40 701	40 701			
TOTAUX		1 367 974	1 062 640	305 334	

ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)	A 1 an max à l'origine			
	A plus d'un an à l'origine	22 260	22 260	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés		188 908	188 908	
Personnel et comptes rattachés		171 421	171 421	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		180 013	180 013	
Etat & autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés		12 196	12 196	
Dettes sur immob. & cptes rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes		158 529	158 529	
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance		1 011 896	846 807	165 089
TOTAUX		1 745 223	1 580 134	165 089

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

57 322

(2) Montant divers emprunts, dettes/associés

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR COMPTES ACTIF ET PASSIF

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	40 701
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	40 701

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DE BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	140 121
Disponibilités	
TOTAL	140 121

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 011 896
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 011 896

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DE BILAN PASSIF	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 540
Dettes fiscales et sociales	274 548
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	2 960
TOTAL	366 048

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	5 694,51				5 694,51
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	478 699,52	397 339,24			876 038,76
Report à nouveau	-148 460,33	148 460,33			0,00
Excédent ou déficit de l'exercice	545 799,57	-545 799,57			0,00
			325 639,02		325 639,02
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	881 733,27	0,00			1 207 372,29

L'organisation n'est pas en capacité d'identifier dans ses fonds propres la quote-part des fonds propres issus de la générosité du public.

FONDS DEDIES

Une somme de 155 633,83 euros a été portée en fonds dédiés au titre de l'exercice 2020, afin de constater le montant des subventions affectées à des projets de l'année qui n'ont pu être utilisées conformément aux engagements pris.

VARIATION DE FONDS DEDIES ISSUS DE	Montant à l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	Montant à La clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Ministère de la transition écologique		27 500				27 500	
OFB							
Convention pluriannuelle		54 207				54 207	
Projet riverain		26 225				26 225	
ADEME		47 702				47 702	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL		155 634				155 634	

FONDS REPORTES

VARIATION DE FONDS REPORTES	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Montant à La clôture de l'exercice
Legs				
Donations		néant		
TOTAL				

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCE-VIE

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurance-vie	
Montant de la rubrique des produits "legs ou donations" définie à l'article 213-9	99 868,85
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 000,00
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	100 868,85

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

Catégorie d'autorisation administrative	Montants	Nature du financement
<i>Ministère de l'Ecologie</i>	1 275 000,00	Convention Pluriannuelle d'Objectifs
<i>Ministère de l'Agriculture</i>	90 000,00	Subvention (convention cadre)
<i>Office français de la biodiversité - Etabt public</i>	249 672,00	Convention Pluriannuelle d'Objectifs
<i>Office français de la biodiversité - Etabt public</i>	76 089,00	Convention de subvention
<i>ADEME - EPIC</i>	162 037,00	Aide financière
<i>Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse</i>	6 650,00	Subvention FDVA
<i>Caisse des dépôts et consignations (CDC)</i>	15 000,00	Engagement financier sur programme d'actions
<i>GRDF</i>	120 000,00	Autre (entreprise de service public)
<i>RTE</i>	75 137,00	Autre (entreprise de service public)
<i>Voies Navigables de France - Etabt public</i>	40 000,00	Subvention triennale
<i>CDC Biodiversité</i>	10 000,00	Soutien financier
<i>Office National des Forêts - EPIC</i>	40 000,00	Soutien financier
<i>SNCF réseaux</i>	30 000,00	Autre (entreprise de service public)
<i>Union européenne</i>	14 940,00	Financement de projet
<i>Eau de Paris</i>	15 000,00	Convention pluriannuelle de partenariat
<i>Union européenne</i>	-1 352,70	Financement FEADER
<i>Union européenne (FSE) et CDC</i>	3 885,57	Participation financière (Dispositif Local d'Accompagnement)
<i>Ministère allemand de l'environnement</i>	21 001,50	Subvention
<i>ENEDIS</i>	79 000,00	Autre (entreprise de service public)
<i>Agence de l'Eau Loire Bretagne</i>	33 000,00	Aide financière
TOTAL	2 355 059,37	

EPIC Etablissement Public à caractère industriel et commercial

INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 296 567,76 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,34 %

Table de mortalité INSEE 2018

REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Rémunération et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants :

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	
Organes de direction	164374
Organes de surveillance	

EFFECTIFS

	31/12/2020	31/12/2019
Personnel salarié	47	43
Ingénieurs et cadres	33	29
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	14	14
Ouvriers		
Personnel mis à disposition		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020	Honoraires du commissaire aux comptes
Commissariat aux comptes, Certification des comptes	11 700
Services autres que la certification des comptes	
TOTAL	11 700

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

La concertation interne au sein de l'organe chargé de la gestion pour établir la méthodologie de construction du CROD n'ayant pas été finalisée, par principe de prudence et en dérogation à l'article 432-1 du règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, le CROD 2020 n'a pas été établi, il sera réalisé à compter de l'exercice 2021.

COMPTE EMPLOIS DES RESSOURCES

France Nature Environnement est financée par des subventions publiques, des parrainages par des entreprises privées souhaitant soutenir des projets ou actions portés par l'association, mais aussi par la générosité publique. Depuis plusieurs années, cette dernière source de financement enregistre une constante progression, principalement en raison d'un volume croissant de dons manuels. La quasi-totalité de ces dons n'est pas affectée à une thématique ou un projet précis.

Par ailleurs le modèle socio-économique de l'association repose sur la contribution de nombreux bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire français.

Le CER a pour but de traduire l'affectation de ces ressources issues de la générosité publique.

Modalités d'élaboration

Les ressources sont constituées de l'ensemble des flux relevant de l'appel à la générosité publique tel que défini dans le règlement comptable n°2018-06, à savoir en ce qui concerne la Fédération les dons manuels, les mécénats, les legs, les cotisations sans contrepartie et les contributions financières. Les ressources sont affectées prioritairement sur les missions sociales.

Les emplois sont de 3 types :

- Missions sociales : il s'agit de toutes les missions liées à l'objet social de la fédération abordant toutes les thématiques liées à la protection de la nature et de l'environnement : agriculture, biodiversité, prévention et gestion des déchets, défense de l'environnement (actions en vue de faire respecter le droit environnemental), eau et milieux aquatiques, énergie, éducation à l'environnement, forêt, risques et impacts industriels, océans mers et littoraux, santé et environnement et territoires et mobilités durables.
- Frais de recherche de financement :
 - o Dépenses engagées dans le cadre de l'appel à la générosité publique (salaires, outils de paiement en ligne, de gestion des donateurs, d'édition, affranchissements...).
 - o Dépenses engagées dans le cadre de la recherche d'autres financements (salaires essentiellement).
- Frais de fonctionnement : ce sont les dépenses de structure (locaux, maintenance, assurances , salaires du personnel administratif...).

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Emplois de l'exercice			Ressources de l'exercice		
1 - MISSIONS SOCIALES	706 932,38 €	587 405,00 €	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	964 903,85 €	1 077 491,00 €
1.1 Réalisées en France	706 932,38 €	587 405,00 €	1.1 Cotisations sans contrepartie	25 864,14 €	
- Actions réalisées par l'organisme	706 932,38 €	587 405,00 €	1.2 Dons, legs et mécénats	865 931,71 €	1 077 491,00 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	464 097,62 €	442 291,00 €
1.2 Réalisées à l'étranger	- €	- €	- Legs, donations et assurances vie	110 699,09 €	10 200,00 €
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	291 135,00 €	625 000,00 €
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	73 108,00 €	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	245 933,47 €	- €			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	124 918,85 €				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	121 014,62 €				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	12 038,00 €	193 664,00 €			
Total des emplois	964 903,85 €	781 069,00 €	Total des ressources	964 903,85 €	1 077 491,00 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	- €		2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	- €		3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	- €	296 422,00 €	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	964 903,85 €	1 077 491,00 €	TOTAL	964 903,85 €	1 077 491,00 €
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	296 422,00	-
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	296 422,00	-
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 699 276,00	2 086 164,00	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 699 276,00	2 086 164,00
Réalisées en France	1 122 370,00	1 825 653,00	Bénévolat	1 699 276,00	1 812 000,00
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		274 164,00
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	12 180,00	25 075,00	Dons en nature		
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	564 726,00	235 436,00			
TOTAL	1 699 276,00	2 086 164,00	TOTAL	1 699 276,00	2 086 164,00

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES PRODUITS

Au cours de l'exercice 2020, FNE a bénéficié de 2 types de legs

- Des legs directs portés directement en produits au compte de résultat
- Des legs indirects : FNE intervient en qualité d'intermédiaire d'associations membres ou affiliées qui en font la demande afin de recouvrer certains legs dont elles bénéficient. Le compte de résultat enregistre le montant du legs en produits et la somme reversée à l'association, après déduction d'une quote-part de frais de gestion, apparait en charges sur la ligne « aides financières ».

Mécénat	01/01/20 au 31/12/20	01/01/19 au 31/12/19
PSA		200 000,00 €
LEA NATURE		25 000,00 €
PAPREC	250 000,00 €	350 000,00 €
MELVITA	15 000,00 €	15 000,00 €
SNCF		25 000,00 €
REFOREST'ACTION	15 000,00 €	10 000,00 €
CRM Services	6 365,00 €	
DIVERS DONS ENTREPRISES	4 770,00 €	
	291 135,00 €	625 000,00 €

Autres produits	01/01/20 au 31/12/20	01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS DIVERS DE GESTION	443,33 €	4 635,18 €
COTISATIONS FNE SANS CONTREPARTIE		28 925,42 €
COTISATIONS FNE AVEC CONTREPARTIE		
DONS ET LIBERALITES RECUS		51 436,67 €
DONS LIVRET AGIR ET LDDS		132 678,38 €
MECENAT		625 000,00 €
LEGS (montant brut avant reversements)		10 199,96 €
REVERSEMENT INDEMNITES CESE		20 120,00 €
DONS PLATEFORMES		149,00 €
QUOTE PART DE GENEROSITE RECUES		
DONS DIRECTS (INTERNET)		152 378,00 €
REMBOURSEMENTS DE FRAIS	13 717,57 €	63 634,08 €
FINANCT CESE GROUPE PARLEMENTAIRE	53 293,36 €	
DONS CARTE AGIR CREDIT COOPERATIF		85 678,33 €
PRODUITS CONTENTIEUX	103 991,70 €	231 159,00 €
	171 445,96 €	1 405 994,02 €

Rubrique Prestations de service	01/01/20 au 31/12/20	01/01/19 au 31/12/19
INTERVENTIONS DIVERSES	12 179,40 €	6 908,30 €
CREDIT COOPERATIF		2 500,00 €
PARTENARIATS DIVERS		143 245,00 €
CDC		10 000,00 €
SEAS AT RISK		50 000,00 €
DUH		- 4 000,00 €
RTE		66 363,00 €
EOLIENNES EN MER		22 500,00 €
Partenariats divers (cf ci-dessous)		143 245,00 €
RFF		25 000,00 €
VICAT		49 000,00 €
CITEO		50 000,00 €
GRDF		120 000,00 €
ENGIE		58 000,00 €
ONF		10 000,00 €
CNAR ENVIRONNEMENT		63,81 €
SNCF		13 750,00 €
PROJET SENTINELLES DE LA NATURE		6 000,00 €
	1 445,67 €	1 892,19 €
	13 625,07 €	631 222,30 €

Partenariats Divers	01/01/20 au 31/12/20	01/01/19 au 31/12/19
AVIFAUNE		8 000,00 €
BEE		6 000,00 €
BIRDLIFE		5 875,00 €
BORALEX		9 330,00 €
ECO TLC		5 000,00 €
KEOLIS		16 250,00 €
GALEC		55 000,00 €
MIGHTY EARTH		11 764,00 €
NABU		13 693,00 €
REFORESTATION		4 000,00 €
WPD		8 333,00 €
	- €	143 245,00 €

Parrainages	01/01/20 au 31/12/20	01/01/19 au 31/12/19
CREDIT AGRICOLE	50 000,00 €	
CREDIT COOPERATIF	7 500,00 €	
EOLIENNES EN MER	12 500,00 €	
GALEC	23 000,00 €	
REFOREST'ACTION	15 000,00 €	
BORALEX	20 670,00 €	
KEOLIS	30 000,00 €	
ECO TLC	5 000,00 €	
PEFC	1 400,00 €	
WPD	16 667,00 €	
VICAT	45 500,00 €	
CITEO	50 000,00 €	
ENGIE	68 000,00 €	
	345 237,00 €	- €

DONS MANUELS	01/01/20 au 31/12/20	01/01/19 au 31/12/19
DONS MANUELS	15 315,64	
ABANDONS REVENUS LIVRETS AGIR	152 720,25	
ABANDONS DE CREANCES	78,20	
DONS CESE	19 514,00	
DONS SITE INTERNET	185 440,46	
DONS PLATEFORMES	3 876,68	
DONS INDIRECTS CARTES AGIR	80 000,14	
LDDS ARKEA	1 427,97	
LDDS LA POSTE	330,00	
ABANDONS DE FRAIS BENEVOLES	5 394,28	
	464 097,62 €	- €

BENEVOLAT

Depuis 1994, FNE présente en annexe au bilan une estimation des aides en nature et du bénévolat valorisé sur la base du SMIC horaire. Pour mémoire, 1h pour un bénévole non administrateur = 4 SMIC horaire, 1h pour un bénévole administrateur de FNE = 10 SMIC horaire.

Cette méthode de valorisation a été validée par le Conseil d'Administration du 05 mars 2005.

Ces estimations, faites sur la base des informations reçues des bénévoles, reflètent, de manière non exhaustive, du fait d'une méthode de recensement perfectible en cours de refonte, l'activité bénévole de la fédération autour de laquelle s'articulent toutes les actions du mouvement FNE. Seuls les abandons de frais dûment déclarés en fin d'exercice ont fait l'objet d'une inscription en comptabilité (charges compensées par une contrepartie en dons) et de l'édition d'un reçu fiscal en faveur du bénévole concerné.

Les heures effectuées par les bénévoles s'élèvent à 19 348 heures dont 4 344 heures pour les militants (sur la base des déclarations reçues), et 15 004 heures réalisées par les bénévoles administrateurs.

Ainsi, le bénévolat des militants non administrateurs valorisé 40.60 € de l'heure, soit 4 SMIC horaire (hors charges patronales) s'élève à 176 370 € et le bénévolat des administrateurs valorisé à 101.50 €, soit 10 SMIC horaire (hors charges patronales), est égal à 1 522 906 €.

L'ensemble du bénévolat des militants s'élève donc à 1 699 276 €.

	2020	2019	2018
Nb heures bénévolat militants	19 348 heures	22 948 heures	23 485 heures
Dont heures bénévoles non administrateurs	4 344	8 137	7 086
Dont heures bénévoles administrateurs	15 004	14 811	16 399
Valorisation du bénévolat	1 699 276 €	1 812 000 €	1 900 260 €
Bénévoles non administrateurs	176 370 €	326 456 €	280 039 €
Bénévoles administrateurs	1 522 906 €	1 485 543 €	1 620 221 €